



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône



Bulletin départemental

n° 254

du 10 avril 2024

Sommaire

Division des Personnels Enseignants		
○ Mouvement intra-départemental sur postes à profil (PAP) de la cité scolaire internationale Jacques Chirac. Rentrée scolaire 2024.		3
○		

**Division
Des Personnels enseignants du 1^{er} degré**

Bureau des actes collectifs – DPE2

Affaire suivie par :
Jean-Claude MASINI
Tél : 04 91 99 67 52
Mél : ce.dpe13-chef2@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 1

Marseille, le 8 avril 2024

Le Directeur académique des Services de l'Éducation
Nationale

A

Mesdames et messieurs les instituteurs et professeurs des
écoles

S/c :

- Mmes et MM. les inspecteurs de l'éducation nationale
- Mmes et MM. les principaux de collège

**Objet : Mouvement intra-départemental sur postes à profil (PAP) de la cité scolaire internationale Jacques Chirac.
Rentrée scolaire 2024.**

La présente note de service destinée aux enseignants du premier degré a pour objet de préciser la procédure de candidature au mouvement PAP de la cité scolaire internationale Jacques Chirac organisé en vue de la rentrée scolaire 2024.

L'établissement, implanté au sein d'Euroméditerranée et dans un réseau classé en éducation prioritaire, offre des perspectives d'excellence, tant pour les familles du secteur et de l'ensemble de la région que pour les cadres internationaux travaillant à Marseille.

La cité scolaire accueillera à terme des élèves de l'élémentaire au post bac : entre 2000 et 2200 élèves répartis sur les 3 niveaux de scolarité (400 écoliers, 700 collégiens, 1150 lycéens).

A la rentrée 2024, l'établissement accueillera pour l'école élémentaire les CP (3 classes) et CM1 (3 classes). La montée en charge se fera ensuite progressivement sur 3 ans pour l'élémentaire.

Cinq langues de sections sont proposées dès l'école élémentaire : ALLEMAND, ARABE, ANGLAIS BRITANNIQUE, CHINOIS et ESPAGNOL.

Les enseignants qui désirent candidater doivent obligatoirement saisir leur demande sur l'application **COLIBRIS**. Les enseignants peuvent candidater à autant de postes qu'ils le souhaitent : il convient alors de saisir une demande pour chaque fiche de poste.

Ouverture de l'application **COLIBRIS** du mercredi 10 avril 2024 au vendredi 3 mai 2024
pour les postes à profil de la cité internationale Jacques Chirac

I. Procédure d'accès à l'application COLIBRIS

- Accédez à votre portail Esterel : <https://esterel.ac-aix-marseille.fr>

- Renseignez vos éléments de connexion dans l'interface "Identifiez-vous", si vous n'êtes pas encore identifié. Pour les nouveaux arrivants dans le département, vos éléments de connexion sont constitués ainsi : L'identifiant est la première lettre du prénom et le nom de famille en minuscule (exemple : Caroline DUPONT aura comme identifiant cdupont). Le mot de passe est votre NUMEN.

- Dans le domaine Ressources humaines, sélectionnez COLIBRIS – Portail des démarches

- Dans Colibris, vérifiez que vous avez été correctement identifié : vos prénoms et noms s'affichent en haut à droite de l'écran. Si vous n'êtes pas identifié, cliquez sur le lien Connexion ou le bouton "Se connecter".

- Les fiches de poste et les formulaires de candidature sont accessibles dans le menu "Premier Degré > Recrutement Enseignants Bouches-du-Rhône".

II. Procédure d'affectation

Ces postes sont vacants à la rentrée scolaire 2024.

Les postes à profil n'étant pas publiés au mouvement, le candidat n'est pas tenu de participer au mouvement informatisé MVT1D. Toutefois, le candidat a la possibilité de candidater sur tout autre poste visible dans MVT1D. Le candidat retenu est affecté directement sur le poste hors opérations de mouvement.

Il est rappelé qu'en cas d'un recrutement sur poste à profil, la nomination est réputée prioritaire sur toutes autres candidatures.

En cas d'obtention de plusieurs postes avec un rang de classement identique, l'enseignant devra faire un choix.

III. Listes des postes proposés

Les fiches de poste publiées au bulletin départemental sont annexées à la présente note de service et sont disponibles dans Colibris.

La sélection des candidats est assurée par une commission et un entretien visant à apprécier la candidature et le profil des candidats éventuellement retenus sur dossier, en cas de condition suspensive précisée dans la fiche de poste.

IV. Calendrier et communication

Les commissions de recrutement se tiendront du 20 mai au 24 mai 2024. Les candidats recevront une convocation par courrier électronique sur leur messagerie académique.

Les postulants recevront le résultat de leur candidature entre le 5 et le 7 juin 2024.

Après fermeture de la campagne, la communication sera assurée par la messagerie académique de l'agent, qu'il conviendra de consulter régulièrement.

Pour les questions relatives :

- à un problème technique, il convient de saisir une demande Verdon sur le portail ESTEREL (<https://appli.ac-aix-marseille.fr/verdon/>) en choisissant le domaine « GRH » et la thématique « Colibris »
- au contenu de la candidature (pièces à joindre...), l'interlocuteur est le service gestionnaire DPE2 (ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr)
- au calendrier, à une convocation à une commission ou à des résultats - l'interlocuteur est le secrétariat (ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr)

Le directeur académique



Jean-Yves BESSOL

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2024-001-CITE INTERNATIONALE ALLEMAND
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en Section internationale Allemand - 1^{er} degré
	PLACE DU POSTE	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150).</p> <p>La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale.</p> <p>Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner la langue de section (allemand), en favorisant l'entrée par la culture. - Enseigner des disciplines non linguistiques dans la langue de section. - S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés. - Assurer la communication auprès des parents. - Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique. - Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement. - Travailler sur la continuité des parcours. - Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles. - Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (allemand) à l'école élémentaire. - Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues. - Mettre en œuvre une pédagogie différenciée. - Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en allemand. - Maîtriser les programmes d'enseignement du 1^{er} degré. - Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées. - Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves. - Maîtriser des outils numériques. - Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs - Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique. - Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - Certification DNL en allemand - Expérience en Education Prioritaire souhaitée - Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère
	NOMINATION	<ul style="list-style-type: none"> - Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. - Le choix se fera sur la base du profil recherché. - Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis du chef d'établissement.
	REGIME HORAIRE	<p>Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadrées réglementaire du service enseignant du 1^{er} degré devant élèves.</p> <p>Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.</p>
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	CONTACTS	<p>Mme SARRAUTE, DAASEN : sophie.sarraute@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Mme NEGREL, Proviseur : isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Mme OLIVE IEN mission EI : pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</p>

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE		PAP2024-002-CITE INTERNATIONALE ANGLAIS1
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en Section internationale Anglais - 1^{er} degré
	PLACE DU POSTE	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150).</p> <p>La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale.</p> <p>Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner la langue de section (anglais), en favorisant l'entrée par la culture. - Enseigner des disciplines non linguistiques dans la langue de section. - S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés. - Assurer la communication auprès des parents. - Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique. - Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement. - Travailler sur la continuité des parcours. - Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles. - Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (anglais) à l'école élémentaire. - Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues. - Mettre en œuvre une pédagogie différenciée. - Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en anglais. - Maîtriser les programmes d'enseignement du 1^{er} degré. - Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées. - Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves. - Maîtriser des outils numériques. - Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs - Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique. - Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - Certification DNL en anglais - Expérience en Education Prioritaire souhaitée - Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère
	NOMINATION	<ul style="list-style-type: none"> - Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. - Le choix se fera sur la base du profil recherché. - Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis du chef d'établissement. - 2 postes sont à pourvoir.
	REGIME HORAIRE	<p>Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadrées réglementaire du service enseignant du 1^{er} degré devant élèves.</p> <p>Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.</p>
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.</p>
	CONTACTS	<p>Mme SARRAUTE, DAASEN : sophie.sarraute@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Mme NEGREL, Proviseur : isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Mme OLIVE IEN mission EI : pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</p>

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE		REFERENCE	PAP2024-003-CITE INTERNATIONALE ANGLAIS2
		INTITULE DU POSTE	Enseignant en Section internationale Anglais - 1^{er} degré
		PLACE DU POSTE	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES		CADRE GENERAL	La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150). La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale. Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)
		MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner la langue de section (anglais), en favorisant l'entrée par la culture. - Enseigner des disciplines non linguistiques dans la langue de section. - S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés. - Assurer la communication auprès des parents. - Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique. - Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement. - Travailler sur la continuité des parcours. - Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.
		FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles. - Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (anglais) à l'école élémentaire. - Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues. - Mettre en œuvre une pédagogie différenciée. - Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.
		COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en anglais. - Maîtriser les programmes d'enseignement du 1^{er} degré. - Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées. - Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves. - Maîtriser des outils numériques. - Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs - Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique. - Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.
CONTEXTE ADMINISTRATIF		PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - Certification DNL en anglais - Expérience en Education Prioritaire souhaitée - Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère
		NOMINATION	<ul style="list-style-type: none"> - Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. - Le choix se fera sur la base du profil recherché. - Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis du chef d'établissement. - 2 postes sont à pourvoir.
		REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadrées réglementaire du service enseignant du 1 ^{er} degré devant élèves. Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.
		MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS. Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
		CONTACTS	Mme SARRAUTE, DAASEN : sophie.sarraute@ac-aix-marseille.fr Mme NEGREL, Proviseur : isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr Mme OLIVE IEN mission EI : pascale.olive@ac-aix-marseille.fr

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2024-004-CITE INTERNATIONALE ARABE
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en Section internationale Arabe - 1^{er} degré
	PLACE DU POSTE	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150).</p> <p>La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale.</p> <p>Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner la langue de section (arabe), en favorisant l'entrée par la culture. - Enseigner des disciplines non linguistiques dans la langue de section. - S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés. - Assurer la communication auprès des parents. - Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique. - Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement. - Travailler sur la continuité des parcours. - Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles. - Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (arabe) à l'école élémentaire. - Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues. - Mettre en œuvre une pédagogie différenciée. - Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en arabe. - Maîtriser les programmes d'enseignement du 1^{er} degré. - Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées. - Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves. - Maîtriser des outils numériques. - Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs - Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique. - Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - Certification DNL en arabe - Expérience en Education Prioritaire souhaitée - Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère
	NOMINATION	<ul style="list-style-type: none"> - Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. - Le choix se fera sur la base du profil recherché. - Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis du chef d'établissement.
	REGIME HORAIRE	<p>Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadreréglementaire du service enseignant du 1^{er} degré devant élèves.</p> <p>Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.</p>
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.</p>
	CONTACTS	<p>Mme SARRAUTE, DAASEN : sophie.sarraute@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Mme NEGREL, Proviseur : isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Mme OLIVE IEN mission EI : pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</p>

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2024-005-CITE INTERNATIONALE CHINOIS
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en Section internationale Chinois - 1^{er} degré
	PLACE DU POSTE	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150).</p> <p>La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale.</p> <p>Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner la langue de section (chinois), en favorisant l'entrée par la culture. - Enseigner des disciplines non linguistiques dans la langue de section. - S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés. - Assurer la communication auprès des parents. - Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique. - Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement. - Travailler sur la continuité des parcours. - Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles. - Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (chinois) à l'école élémentaire. - Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues. - Mettre en œuvre une pédagogie différenciée. - Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en chinois. - Maîtriser les programmes d'enseignement du 1^{er} degré. - Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées. - Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves. - Maîtriser des outils numériques. - Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs - Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique. - Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - Certification DNL en chinois - Expérience en Education Prioritaire souhaitée - Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère
	NOMINATION	<ul style="list-style-type: none"> - Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. - Le choix se fera sur la base du profil recherché. - Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis du chef d'établissement.
	REGIME HORAIRE	<p>Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadrées réglementaire du service enseignant du 1^{er} degré devant élèves.</p> <p>Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.</p>
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	CONTACTS	<p>Mme SARRAUTE, DAASEN : sophie.sarraute@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Mme NEGREL, Proviseur : isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Mme OLIVE, IEN mission EI : pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</p>

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2024-006-CITE INTERNATIONALE ESPAGNOL
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en Section internationale Espagnol - 1^{er} degré
	PLACE DU POSTE	Cité scolaire internationale Jacques Chirac, 13002 Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	<p>La CSI est un établissement public local d'enseignement international composé d'une école (400 élèves), d'un collège (700) et d'un lycée (1150).</p> <p>La cité scolaire internationale (CSI) Jacques Chirac a pour vocation de proposer un enseignement conciliant excellence et mixité sociale.</p> <p>Pour ce faire, la CSI propose uniquement des sections internationales dans 5 langues (anglais, arabe, chinois, allemand, espagnol) favorisant un parcours de l'élève du CP au baccalauréat français international. (BFI)</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner la langue de section (espagnol), en favorisant l'entrée par la culture. - Enseigner des disciplines non linguistiques dans la langue de section. - S'impliquer dans le déploiement du projet de section internationale, établir du lien entre les divers professeurs concernés. - Assurer la communication auprès des parents. - Effectuer ses missions d'enseignant dans un contexte spécifique et dans le cadre de la politique éducative académique. - Prendre en compte la diversité des élèves dans son enseignement. - Travailler sur la continuité des parcours. - Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur l'environnement éducatif, culturel local et européen.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Exercer son action dans l'application du référentiel de compétence des professeurs des écoles. - Enseigner la langue de section et des disciplines en langue de section (espagnol) à l'école élémentaire. - Mettre en place un enseignement bilingue et biculturel faisant une large place aux contenus d'enseignement et aux spécificités des pays des différentes langues. - Mettre en œuvre une pédagogie différenciée. - Développer des projets d'ouverture culturelle, linguistique.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un niveau de compétence linguistique équivalent à un niveau B2-C1 du CECRL en espagnol. - Maîtriser les programmes d'enseignement du 1^{er} degré. - Avoir une connaissance précise de la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Avoir une connaissance approfondie de l'enseignement d'une matière intégrée en langue vivante et des compétences avérées. - Maîtriser la prise en compte effective de la diversité et des besoins des élèves. - Maîtriser des outils numériques. - Savoir travailler en équipe notamment en inter degrés au sein de la Cité scolaire internationale et avec des partenaires extérieurs - Etre organisé, en recherche d'innovation pédagogique. - Faire preuve d'initiative, concevoir et animer des projets.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - Certification DNL en espagnol - Expérience en Education Prioritaire souhaitée - Expérience dans l'enseignement d'une matière en langue étrangère
	NOMINATION	<ul style="list-style-type: none"> - Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. - Le choix se fera sur la base du profil recherché. - Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis du chef d'établissement.
	REGIME HORAIRE	<p>Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadreréglementaire du service enseignant du 1^{er} degré devant élèves.</p> <p>Au regard des projets menés, l'organisation hebdomadaire peut être ponctuellement modifiée.</p>
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.</p>
	CONTACTS	<p>Mme SARRAUTE, DAASEN : sophie.sarraute@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Mme NEGREL, Proviseur : isabelle.negrel@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Mme OLIVE IEN mission EI : pascale.olive@ac-aix-marseille.fr</p>